Se souvenir des événements extrêmes, c'est développer sa "culture du risque"

Face aux conséquences du changement climatique, de nombreux territoires littoraux se retrouvent exposés de façon récurrente aux risques d'érosion et de submersion. Cet accroissement de la vulnérabilité est notamment dû à la faculté de nos sociétés à se soustraire à la mémoire des évènements passés.

Un aléa ne se manifestant pas pendant une longue période, n'a aucune empreinte sur notre mémoire, ni sur notre conscience du risque (Duvat et Magnan 2014). Ce sentiment d'invulnérabilité est également accru par l'emploi d'aménagements lourds, biaisant la perception de la réalité.

Ambition Littoral
QUEL LITTORAL POUR DEMAIN ?

XXe siècle

1940

Du 16 au 20 octobre, "l'Aïguat de 40" :

Des précipitations d'une rare violence s'abattent sur la Catalogne française et espagnole emportant habitations, usines, ponts, et autres routes. On dénombrera près de 48 morts dans la vallée du Tech.

Le littoral change de morphologie, notamment dans les zones d'embouchures.

A ce jour, les sédiments issus de cette crue alimentent encore les plages et barres sédimentaires de la côte languedocienne.

Sant Quirze de Besora (Esp)

Vallée du Tech (66)

Manlheu (Esp)

1979

Tempête du 18 au 20 janvier :

A Cerbère, des bâtiments, ouvrages de protection et infrastructures portuaires sont touchés. Le local du club de plongée est détruit à 90 %.

La partie émergée de la digue du port est détruite à 50%, tout comme les feux d'extrémité. La houle a également disloqué l'épi expérimental.

Banyuls-sur-Mer (66)

Banyuls-sur-Mer (66)

1982

Tempête du 6 au 8 novembre :

De fortes pluies par endroits, accompagnées de vents d'Est à Sud-Est ont balayé la côte languedocienne à près de 180 km/h. Au large, se forment des houles de 7 à 9 mètres, venant frapper la côte avec force.

Au vu des dégâts dus aux inondations, aux vents et aux vagues, c'est l'un des plus importants épisodes de ces 30 dernières années sur la moitié sud de la France Des ports comme celui de Sète ont été très lourdement touchés.

Argelès-sur-Mer (66)

Gruissan (11)

1997

Tempête du 16 au 18 décembre :

Une forte houle se produit du Golfe du Lion à la Côte d'Azur avec des hauteurs allant jusqu'à 10 mètres au large de Sète. La conjugaison de basses pressions et de forts vents d'Est provoquent des surcôtes de 1 mètre à 1,50 mètre sur l'ensemble du littoral languedocien.

Les plus importantes ont été mesurées à Port-Vendres et Leucate-plage, où l'eau est montée respectivement à 1,70 et 2 mètres.

Les cordons dunaires reculent de 20 mètres par endroits. Les installations portuaires, les digues, les habitations et les routes sont lourdement sinistrées.

Leucate (11)

Cerbère (66)

Palavas-les-Flots (34)

XXIe siècle

2003

Tempête du 1er au 4 décembre :

Le vent d'Est et de fortes précipitations associés à la tempête Zam lèvent une forte houle d'Est à Sud-Est, contrariant l'écoulement des fleuves. Les dégâts sont importants et l'état de "catastrophe naturelle" est reconnu dans de nombreuses villes de la région.

D'importants dommages sont constatés sur les rives de l'Aude, les enrochements, les digues et les habitations en front de mer, où des bâtiments sont détruits.

Marseillan (34)

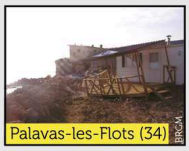
Palavas-les-Flots (34)

2008

Tempêtes de novembre et décembre :

Dans un intervalle de temps très court, deux très fortes tempêtes se succèdent sur les côtes du Golfe du Lion. Les dégâts sont importants tout le long du littoral languedocien.

Les cordons dunaires sont submergés, en front de mer de nombreuses habitations sont touchées par les eaux. A Cerbère et Port-Vendres les infrastructures portuaires subissent de très lourds dégâts.

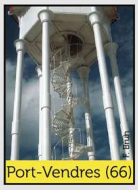
Port-Vendres (66)

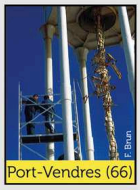
Port-Vendres (66)

Cerbère (66)

Tempête du 28 novembre au 1er décembre :

De fortes précipitations et des vents d'Est à Sud-Est d'environ 100 km/h, poussent des vagues de 7,5 mètres au large du littoral languedocien. Les surcôtes sont importantes, et vont jusqu'à 1 mètre à Sète et Port-la-Nouvelle.

Les dégâts matériels sont nombreux et importants. Les digues sont endommagées, les campings et habitations en bord de mer inondés ou détruits. De nombreux cordons dunaires ont également été franchis par les vagues.

2014

Banyuls-sur-Mer (66)

Vias (34)

2018

Tempête du 28 février au 2 mars :

Poussées par des vents d'Est à Sud-Est, des creux de 8 à 10 mètres ont été mesurées au large de la côte languedocienne, provoquant des surcôtes allant jusqu'à 1 mètre à Port-la-Nouvelle.

Les cordons dunaires reculent de plusieurs mètres, les aménagements d'accès à la mer détruits, les franchissements de paquets de mer sont nombreux et des habitations inondées.

Sainte-Marie-la-Mer (66)

Leucate (11)

Agde (34)

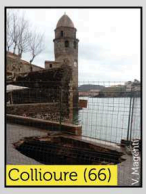
Collioure (66)

Le souvenir collectif d'évènements extrêmes passés apparait comme une première réponse à la prévention des risques côtiers, mais surtout, au développement d'une "culture du risque" sur un territoire donné.

Sources : littoral.languedocroussillon.fr, tempetes.meteofrance.fr, candhis.cetmef.developpement-durable.gouv.fr, albert.callis.over-blog.com, xtec.cat, boymottardwordpress.com, L'Indépendant 15/01/2015, Phares et Feux de l'Aude et du Roussillon, François Brun, 2018

Auteur : Théo ECHAFI / Agence française pour la biodiversité 2018-2019